



18.03.2020

LuxEnergie garantit le service de permanence et de dépannage, mais réduit son service-client

Dans le but de veiller à l'état de santé de ses clients, fournisseurs et collaborateurs et de se conformer aux exigences du gouvernement afin de réduire au maximum la propagation du COVID19, LuxEnergie a décidé de diminuer temporairement son service-client.

La fourniture en énergies reste assurée. LuxEnergie met tout en œuvre pour assurer la continuité de ses services.

Le service de permanence et de dépannage est garanti 24h/7.

Le service téléphonique reste assuré, mais de façon réduite.

En cas de panne, veuillez nous contacter:

- *par téléphone au numéro : 22 54 74-1*
- *par email : depannage@luxenergie.lu*

Afin de réduire au maximum les contacts entre personnes, tous les travaux de raccordements à l'exception d'urgences, sont ajournés et les rendez-vous pris sont annulés.

Nos bureaux restent également fermés au public jusqu'à nouvel ordre.

Vous trouvez toutes les informations nécessaires sur www.luxenergie.lu.

Nous remercions d'ores et déjà l'ensemble de notre clientèle pour sa patience et sa compréhension.